

# ASSEMBLÉE NATIONALE

18 novembre 2014

---

RÉFORME DE L'ASILE - (N° 2182)

Tombé

## AMENDEMENT

N° CL15

présenté par

Mme Guittet, rapporteure pour avis au nom de la commission des affaires étrangères

-----

### ARTICLE 19

À la deuxième phrase de l'alinéa 11, après les mots : « protection subsidiaire », insérer les mots : « ou l'apatride ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.